Formation : **Introduction à la programmation ABAP pour SAP**

Code : G8EDC

Durée : 21 heures

Délais d'accès : inscription jusqu'à 15 jours avant le démarrage (distanciel et inter-entreprises) ; 30 jours minimum avant le démarrage en intra-entreprise sur site.

Tarif : sur devis

Les organisations qui s'appuient sur SAP ont besoin de collaborateurs capables de comprendre, maintenir ou faire évoluer les développements spécifiques qui complètent leurs processus métier standard. ABAP, langage natif de la plateforme SAP, est au cœur de ces adaptations : rapports personnalisés, interfaces entre modules, traitements de données massifs. Disposer en interne de collaborateurs initiés à ABAP réduit la dépendance aux prestataires externes pour les évolutions courantes et facilite le dialogue avec les équipes de développement.

Objectifs pédagogiques

- Situer le rôle d'ABAP dans l'architecture SAP et comprendre son impact sur les processus de l'entreprise
- Naviguer dans l'environnement de développement SE80 et créer des programmes ABAP simples et fonctionnels
- Lire et modifier des données en base via les instructions SELECT, INSERT, UPDATE et DELETE
- Concevoir des écrans utilisateur élémentaires adaptés aux besoins opérationnels
- Appliquer les principes de la programmation orientée objet propres à ABAP Objects
- Utiliser le débogueur ABAP pour identifier et corriger les erreurs de développement

Public concerné

Cette formation s'adresse aux consultants fonctionnels SAP souhaitant acquérir un socle technique pour mieux collaborer avec les équipes de développement, aux chefs de projet impliqués dans des déploiements SAP nécessitant des développements spécifiques, ainsi qu'aux collaborateurs IT en reconversion ou en montée en compétences sur l'écosystème SAP.

Prérequis

Connaissances de base en informatique requises. Une familiarité avec les concepts de programmation constitue un atout, sans être obligatoire.

Programme

Architecture SAP et environnement de développement

Ce bloc pose le cadre technologique dans lequel s'inscrit ABAP, afin que chaque stagiaire comprenne la logique de la plateforme avant d'écrire la première ligne de code.

- Présentation de SAP et de son architecture applicative
- Rôle d'ABAP dans l'écosystème SAP et articulation avec les modules fonctionnels
- Aperçu des principaux modules SAP (FI, MM, SD, etc.)
- Prise en main de l'environnement de développement ABAP (SE80)

Fondamentaux du langage ABAP

Les stagiaires acquièrent ici la syntaxe et les mécanismes de base qui structurent tout programme ABAP, depuis la déclaration des variables jusqu'à la logique conditionnelle.

- Syntaxe de base d'ABAP et conventions d'écriture

- Types de données et déclaration de variables
- Opérateurs et expressions
- Structures de contrôle : IF, CASE, WHILE
- Écriture et exécution des premiers programmes ABAP

Gestion des données dans SAP

Ce bloc aborde l'accès aux données persistées dans SAP, compétence centrale pour tout développement orienté reporting ou traitement de masse.

- Manipulation des tables internes
- Lecture des données en base de données via l'instruction SELECT
- Modification des données : INSERT, UPDATE, DELETE
- Utilisation du dictionnaire de données SAP (SE11)

Développement d'interfaces utilisateur

Les stagiaires apprennent à construire des écrans de saisie et d'affichage, condition nécessaire pour livrer des programmes exploitables par les utilisateurs finaux.

- Bases de SAP GUI et logique d'affichage
- Création d'écrans simples (dynpros)
- Gestion des événements applicatifs
- Mise en place de champs de saisie et d'affichage

ABAP Objects : introduction à la programmation orientée objet

Ce bloc introduit les concepts objets propres à ABAP, indispensables pour comprendre et maintenir les développements modernes sur SAP.

- Principes de la programmation orientée objet appliqués à ABAP
- Définition et instanciation de classes et d'objets
- Déclaration d'attributs et de méthodes
- Héritage et polymorphisme en ABAP Objects

Débogage et bonnes pratiques

Ce dernier bloc dote les stagiaires des réflexes qualité nécessaires pour produire un code fiable et maintenable dans un contexte professionnel.

- Utilisation du débogueur ABAP pour analyser l'exécution pas à pas
- Identification et correction des erreurs courantes
- Bonnes pratiques de développement ABAP : lisibilité, nommage, documentation

Compétences visées

À l'issue des 21 heures de formation, les collaborateurs seront capables de naviguer de façon autonome dans l'environnement de développement SAP, d'écrire et d'exécuter des programmes ABAP simples, de lire et modifier des données en base, de concevoir des écrans utilisateur élémentaires et de déboguer un programme existant. Ils disposeront d'une base technique suffisante pour dialoguer efficacement avec des développeurs confirmés, comprendre les spécifications de développements sur mesure et contribuer à des projets SAP impliquant une composante technique.

Organisme de formation
Atova Conseil — SAS au capital de 5 000 €

SIRET 520 406 802 00022 — RCS Lyon B 520 406 802

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 69 10927 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Atova Conseil est un organisme de formation certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

L'Institut des ERP est un institut d'Atova Conseil.

Modalités – Lieux – Moyens techniques et pédagogiques – Encadrement (FR)

Référence : Modalites_Lieux_Moyens_Techniques_Pedagogique_Encadrament_Fr
Version : v1.3
Date de publication : 28/02/2026

1) Engagement général

Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des participant(s), en tenant compte du contexte, des prérequis, des contraintes et des objectifs opérationnels définis en amont.

2) Modalités et lieux des actions de formation

Nous proposons des formations pouvant être organisées sous différents formats, y compris en journées réparties sur plusieurs semaines.

2.1 Au centre (présentiel)

Les formations peuvent se dérouler dans des salles adaptées et équipées. Lorsque la formation se déroule dans un centre partenaire, celui-ci met à disposition un environnement conforme à l'accueil et au bon déroulement de l'action.

2.2 En entreprise (présentiel sur site client)

Nous dispensons des formations sur site client en France, et selon les projets, à l'international (ex. Belgique, Suisse, Luxembourg).

2.3 En distanciel synchrone (FOAD)

Le formateur et le participant se connectent via une plateforme de visioconférence permettant un échange audio, le partage d'écran et, lorsque nécessaire, une prise en main à distance. Ce format permet de reproduire des conditions proches du présentiel tout en limitant les contraintes logistiques.

3) Accessibilité et prise en compte du handicap

Atova Conseil met en œuvre, dans la mesure du possible, les adaptations nécessaires à l'accueil et au suivi de toute personne en situation de handicap ou ayant un besoin spécifique.

Référent handicap (Atova Conseil)

- **Contact :** info@atova-conseil.com
- **Objet du message :** "Référent handicap – demande d'adaptation"

Processus (simple et traçable)

1. Recueil du besoin (échanges + éléments utiles communiqués par le bénéficiaire/participant).
2. Analyse de faisabilité et proposition d'aménagements (pédagogiques, organisationnels et/ou techniques).
3. Validation des adaptations avant démarrage, puis suivi pendant la formation.
4. Si nécessaire, orientation vers des acteurs/solutions de compensation externes.

4) Moyens techniques

4.1 Formations à distance (FOAD)

Le formateur dispose d'un ordinateur, d'un accès à un système de visioconférence, des logiciels/équipements nécessaires, d'une connexion Internet haut débit et de supports au format dématérialisé.
Le client/participant s'engage à disposer a minima d'un ordinateur (PC ou Mac) et d'une connexion Internet compatible ; un micro-casque est conseillé.

4.2 Formations en présentiel (en centre)

Le centre met à disposition le matériel nécessaire : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet haut débit, supports dématérialisés.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, l'équipement et l'espace nécessaires sont fournis.

4.3 Formations en présentiel (sur site client)

Le client met à disposition du formateur le matériel nécessaire (hors ordinateur du formateur) : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournit l'équipement ou l'espace nécessaires.

5) Moyens pédagogiques

Les formations reposent sur une pédagogie active et orientée résultats, pouvant inclure :

- alternance d'exposés, travaux dirigés et travaux pratiques,
- pédagogie active / inversée selon les objectifs,
- mise en situation professionnelle, études de cas, exercices guidés,
- points d'étape réguliers (questions/réponses, tours de table, ajustements).

6) Moyens d'encadrement et de suivi (preuves)

6.1 Suivi administratif

- feuilles de présence/émargement signées par demi-journée (papier ou électronique),
- attestation de présence/fin de formation selon les cas.

6.2 Appréciation et amélioration continue

- questionnaires de satisfaction en fin de formation (participants),
- questionnaires de satisfaction en fin de formation (entreprises clientes, lorsque applicable),
- questionnaire d'appréciation formateur (lorsque applicable),
- questionnaire d'évaluation de l'impact à froid (ex. à 3 mois, selon les dispositifs et la nature de l'action).

7) Modalités d'évaluation des acquis

Les évaluations sont adaptées aux objectifs de l'action et peuvent combiner :

7.1 Évaluation diagnostique (avant entrée en formation)

- recueil/analyse du besoin adressé lors de la convocation,
- questionnaire d'auto-évaluation et/ou échange de cadrage.

7.2 Évaluation formative (pendant la formation)

- exercices, quiz/QCM, questions orales, travaux pratiques, études de cas, mises en situation.

7.3 Évaluation finale (en fin de formation)

- synthèse des acquis et validation des objectifs via une épreuve adaptée : étude de cas, mise en situation, restitution, ou test de connaissances, selon le programme.

> *Lorsque l'action mène à une certification/validation spécifique, les modalités associées sont décrites dans le programme de formation concerné.*